

LE COURANT MUNICIPAL

Août 2013

Volume 19 no 4



Sommaire

Éditorial		Politique familiale	7
Attraits riverains	3	Flash Biblios	7
Mot du maire		Association des loisirs	7
Travaux de mise aux normes – Eau potable	3	Échos du Manoir des deux rivières	8
Pont de la rivière des Envies (route 352)	4	Centre d'action bénévole de la Moraine	8
Pont de la rivière Batiscan (route 159)	4	Parc de la rivière Batiscan	9
Fleurs du Québec	4	La Fête nationale	9
Communiqués du bureau		Bravo... Une fois de plus !	9
Résumé des séances du conseil	5	Un beau papillon de nuit	10
Bonne nouvelle – Programme de rénovation... ..	5	André Pronovost – Elvis et Dolores	10
Stratégie québécoise d'économie d'eau potable	6	Le cercle des fermières <i>Les Genevoises</i>	10
Divers		Calendrier des activités et événements	10
Âge d'Or	7	Calendrier des collectes	11-12
Maison des jeunes	7	Élections générales du 3 nov. 2013	En annexe
Chevaliers de Colomb	7		

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa
Bibliothèque nationale du Québec, Montréal
Tirage : 535 copies
Production : Lucille Bédard
Révision : Guy-Paul Beaudoin
Prochaine parution : Octobre 2013
Date de tombée : 4 octobre 2013

Municipalité de Saint-Stanislas
33, rue du Pont
Saint-Stanislas QC G0X 3E0
Tél. : 819-840-0703

**Heures d'ouverture du bureau
municipal :**

Lundi 8 h à 12 h et 13 h à 17 h
Mardi 8 h à 12 h et 13 h à 17 h
Mercredi 8 h à 12 h et 13 h à 17 h
Jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 17 h
Vendredi 8 h à 12 h

Attraits riverains.

Juillet n'est plus qu'un souvenir. Le souvenir d'un mois si vite passé, entrecoupé par une séquence de canicule qui a multiplié l'achalandage à la plage municipale. Les blondes étendues de sable où les pieds s'enfoncent pour rejoindre l'humidité et la délicieuse fraîcheur que procure le souffle léger du vent ont fait le bonheur de nombreux petits et grands.

Il y a aussi un autre petit coin de paradis qui mérite d'être découvert. Ainsi, en début de juillet, nous avons eu l'opportunité, avec plusieurs autres personnes de visiter les trois coquets chalets de bois, propriétés de Lise Bédard et Gilles Germain. Accueil chaleureux, ambiance conviviale et la visite guidée commence. Trois magnifiques chalets, en bordure de la rivière, dissimulés dans la nature et ayant leur propre identité malgré leur ressemblance.

Architecture irréprochable, propreté impeccable, toutes commodités incluses, regard sur la Batiscan, décoration raffinée, tranquillité et intimité assurées, sentiers pédestres jalonnés de lampes solaires, voilà quelques-unes des caractéristiques de ces chefs-d'œuvre architecturaux.

Attrayants dans la verdure, il suffit de fermer les yeux pour les imaginer dans le décor automnal ou dans la blancheur hivernale à la chaleur d'un feu de bois.

La meilleure des chances aux projets rattachés à ce trio de bon goût.

Nous n'avons pas Trois-Rivières sur le St-Laurent mais nous avons Saint-Stanislas sur la Batiscan.

Bonne fin d'été et un automne de petits bonheurs !

Guy-Paul Beaudoin

MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous !

Comme à l'habitude, je vais vous livrer dans cette édition les derniers développements des dossiers présentement en cours dans notre municipalité.

Travaux de mise aux normes - Eau potable

La première phase des travaux est maintenant terminée. Les conduites d'alimentation ont toutes été installées, autant celles de la route 159 que celles traversant les rivières Batiscan et des Envies. En grande majorité, la méthode de forage directionnel a été utilisée, sauf sur une section de la route 159 où la présence de roc a obligé l'entrepreneur à dynamiter et à procéder par excavation pour l'installation de la conduite. Présentement, un sous-traitant finalise les travaux de remise en état des terrains ayant été endommagés lors des travaux. À cet effet, je tiens à vous faire part du commentaire émis par le président de l'entreprise, monsieur Claude Bouvet, lors de notre dernière réunion de chantier : « *Nous avons rarement*

eu l'occasion de travailler et de discuter avec des riverains aussi collaboratifs pour mener à terme nos travaux. Je tiens à les remercier et à vous en faire part. ». Vous comprendrez qu'il est réconfortant d'entendre de telles paroles.

La deuxième phase des travaux devrait débuter un peu plus tard en septembre avec la construction des deux bâtiments de service où seront installés les surpresseurs et les différents appareils technologiques nécessaires pour les contrôles exigés. Également, certains raccordements seront finalisés en cette période en ce qui concerne les traverses des rivières.

La troisième phase, qui consiste en la construction du réservoir, est sous la responsabilité de la Municipalité de Saint-Prosper et serait rendue à l'étape des appels d'offres prévus au cours du mois d'août, avec la ferme intention de mon collègue Michel Groleau, maire de Saint-Prosper, de procéder dès cet automne à sa réalisation.

Nous voulons le plus rapidement possible finaliser ce dossier.

Pont de la rivière des Envies (route 352)

Au moment où vous lirez cet article, selon les dernières informations obtenues, la circulation devrait être sur le point d'être rétablie sur ce tronçon de la route 352, mettant ainsi fin à une problématique majeure pour l'ensemble de notre communauté, en particulier pour ceux et celles qui doivent régulièrement emprunter ce pont pour leur travail ou par affaires et pour nos différents commerces, entrepreneurs et agriculteurs qui ont subi les contrecoups de cette fermeture. En voilà au moins un de réglé...

Pont de la rivière Batiscan (route 159)

Tel que je vous le mentionnais dans le Courant municipal de juin, j'ai effectivement obtenu une rencontre à Québec avec monsieur Jean-Louis Tedonne, conseiller spécial du ministre des Transports et notre députée, madame Noëlla Champagne, le 13 juin dernier.

Malgré qu'ils étaient très aux faits du dossier depuis leur arrivée au pouvoir en septembre dernier, je me suis quand même permis de leur livrer un bref historique de ce dossier, mettant en évidence tous les efforts consentis depuis les deux dernières décennies par les autorités municipales, avec correspondances et faits à l'appui, sur la nécessité de la construction d'une nouvelle structure.

À ses dires, à l'heure actuelle, le ministère des Transports n'est pas prêt à aller de l'avant pour une construction à court terme. Depuis l'hiver dernier, le Ministère a octroyé des contrats à des firmes spécialisées pour effectuer des relevés topographiques aéroportés et des études hydrauliques comme première étape. Suivra ensuite la conception, les acquisitions de terrains, la préparation des plans et devis, etc. Et ce, en ayant toujours en vue les paramètres financiers. La situation politique actuelle, en la présence d'un gouvernement minoritaire, ne permet certainement pas une annonce rapide.

Ceci dit, monsieur Tedonne m'a confirmé que présentement, suite aux avis des ingénieurs de la direction des structures du Ministère, l'emphase sera mis, dès cet automne, sur des travaux afin de redonner au pont actuel sa capacité portante normale, et ce, le plus rapidement possible.

Je lui ai mentionné, par ailleurs, que même après ces travaux réalisés, le risque d'un incident ou d'un accident, mettant en cause certains éléments structuraux du pont, demeure et pourrait encore occasionner sa fermeture ou une diminution de sa capacité portante.

La rencontre ayant duré près de 1 h 30, vous comprendrez que ceci n'est qu'un bref résumé auquel j'aurais pu inclure les interventions appropriées et énergiques de notre députée qui nous appuie et qui m'a permis de m'exprimer auprès de monsieur Tedonne.

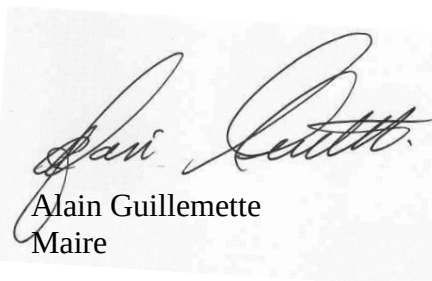
Avant de les quitter, je me suis permis de leur faire part que nous attendons toujours la confirmation du Ministère pour ce qui est de terminer les travaux de la partie du tronçon de la route 352 sur une distance d'environ 800 mètres, soit entre le chemin de la Côte St-Louis et le pont de la rivière des Envies. Je ne sais si c'est cette intervention qui a activé les choses, mais j'ai reçu, au cours des derniers jours, un appel du directeur du MTQ m'annonçant que le devis est en préparation, que l'appel d'offre suivra et que les travaux seront réalisés cet automne.

Fleurons du Québec

Je tiens simplement à vous informer que nous recevrons la visite du classificateur des Fleurons du Québec le **23 août prochain**. Celui-ci patrouillera notre municipalité pour vérifier si nous répondons encore aux critères de notre classification.

En terminant, beaucoup d'autres dossiers sont en évolution ; je vous invite à assister aux rencontres mensuelles du conseil ou encore à accéder à notre site Internet pour consultation des procès-verbaux de nos réunions.

Bonne fin d'été !



Alain Guillemette
Maire

COMMUNIQUÉS DU BUREAU

RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance régulière tenue le 2 juillet 2013 :

- Approbation des comptes à payer et déboursés du mois de juin 2013 pour un total de 151 709,10 \$;
- Cession d'un terrain à ADF Diesel sur le chemin de la Côte St-Louis;
- Inscription de la conseillère Lise Déry aux assises annuelles de la FQM (Fédération québécoise des municipalités) qui auront lieu les 26, 27 et 28 septembre prochain;
- Octroi de contrats pour les travaux sur le chemin de la Côte St-Paul :
 - *Sintra inc.* : Rechargement, mise en forme et traitement de surface;
 - *Laboratoire EXP* : Service de laboratoire afin d'assurer la qualité du travail;
 - *Construction DJL inc.* : Achat de pierre.
- Octroi d'une aide financière au Fonds communautaire des Chénouan pour le projet « Sacs d'école 2013 »;
- Accord de dérogation mineure pour la propriété située au 36, rang de la Rivière-Batiscan N-E concernant la construction d'un deuxième étage dont la marge latérale déroge au règlement de zonage;
- Achat de 10 calendriers historiques de *Appartenance Mauricie*.

Séance régulière tenue le 5 août 2013 :

- Approbation des comptes à payer et déboursés du mois de juillet 2013 pour un total de 453 638,30 \$;
- Approbation des tarifs pour la rémunération du personnel électoral;

• **Séance du conseil de septembre :** Report de la séance prévue le 3 septembre au lundi **9 septembre**;

- Demande de prolongation du réseau câblé de COGECO;
- Modification des heures d'ouverture de la bibliothèque (mardi de 14 h 30 à 16 h);
- Appui au Parc de la rivière Batiscan pour une demande d'aide financière déposée au ministère des Ressources naturelles, dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier;

- Octroi de contrat à *Lebel asphalte* pour le pavage des rues Robert et Monique;
- Accord de dérogations mineures :
 - 48, rang de la Rivière-Batiscan N-E : Dérogation au règlement de zonage relativement à la marge latérale gauche et à la marge frontale ;
 - 2, rue du Pont : Dérogation au règlement de zonage relativement à l'aménagement d'une terrasse dans la bande de protection riveraine;
- Appui à la demande d'autorisation à la CPTAQ de Ferme Benjoporc inc. pour le déplacement de droits acquis;
- Appui à la SAMMBA pour une demande d'aide financière déposée au ministère des Ressources naturelles dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier.

BONNE NOUVELLE



PROGRAMMES DE
RÉNOVATION DE LA
SOCIÉTÉ D'HABITATION
DU QUÉBEC

Le programme d'aide financière **RÉNOVILLAGE** offert par la Société d'habitation du Québec EST DE NOUVEAU DISPONIBLE à votre MRC.

Un bénéficiaire admissible pourra recevoir une aide financière jusqu'à concurrence de **10 000 \$** pour permettre de corriger des déficiences majeures sur sa résidence.

De plus, la valeur maximale admissible d'une résidence est fixée à 75 000 \$. Le revenu maximal est admissible selon le nombre de personnes contribuant au revenu du ménage.

FAITES VITE POUR VOUS INSCRIRE !

Vous pouvez vous procurer le formulaire de demande sur le site Internet de la MRC des Chénouan, www.mrcdeschenaux.ca dans la section "Habitation" de l'onglet "Publications et formulaires"

Pour informations supplémentaires, nous vous invitons à communiquer au **(819) 840-0704, poste 2228**.

Veillez noter que le **15 août prochain**, Marie-Claude et Lucille seront absentes pour cause de formation. Le **bureau sera donc fermé** pour la journée.

Taxes municipales 2013

Date d'échéance du 3^e versement : 26 septembre



Notre façon d'utiliser l'eau engendre des problèmes complexes sur les plans quantitatif, qualitatif et économique dont au moins l'une des causes est facile à combattre : le gaspillage de l'eau. La solution est simple : *conserver l'eau*. En termes simples, conserver l'eau signifie *faire autant avec moins*.

Quelques réparations pour épargner \$\$\$

Les fuites peuvent être coûteuses. Une goutte d'eau qui fuit par seconde entraîne un gaspillage annuel d'environ 10 000 litres. Quand un robinet fuit, c'est souvent à cause de l'usure d'une rondelle d'étanchéité qui coûte quelques sous à remplacer. La plupart des quincailleries offrent des trousse de réparation pour robinet, avec instructions illustrées.

Une toilette qui continue de couler après qu'on ait actionné la chasse d'eau peut gaspiller jusqu'à 200 000 litres en une seule année! Pour déterminer si votre toilette coule, versez 2 ou 3 gouttes de colorant alimentaire dans le réservoir à l'arrière de la toilette; si l'eau de la cuvette devient colorée après quelques minutes, c'est qu'il y a une fuite. Dans une toilette, les fuites sont souvent attribuables à l'un des problèmes suivants : mauvaise position du robinet de chasse ou du robinet à clapet sur son siège; tiges de levage tordues ou mal alignées; corrosion du siège de soupape. Tous ces problèmes peuvent être corrigés facilement et à peu de frais. Renseignez-vous auprès de votre quincaillier.

Comment limiter la consommation d'eau de sa piscine ou de son spa?

Une piscine hors-terre de 21 pieds contient 40 000 litres d'eau, une piscine creusée de 18 pieds par 36 pieds contient 92 000 litres et un spa 7 pieds par 7 pieds contient 1 200 litres. Durant l'été, une piscine et un spa peuvent renouveler au moins la moitié de leur volume d'eau. Ceci représente une quantité énorme d'eau utilisée et gaspillée à chaque année. Pour diminuer cette consommation d'eau, voici quelques trucs :

1. Utilisez un filtreur à cartouche. Le filtreur à cartouche n'a pas besoin de nettoyage à contre-courant. On utilise donc moins d'eau à nettoyer individuellement les cartouches de façon occasionnelle que d'effectuer un lavage à contre-courant (backwash) une fois par semaine.
2. Soyez alerte à la perte d'eau de votre piscine. Vérifier le niveau d'eau de la piscine pour tolérer une évaporation normale, mais si une perte semble plus importante, faites vérifier votre piscine par des professionnels. La fuite peut venir de la filtration (dans les tuyaux), de la toile, du béton (pour les piscines en béton) ou de la fibre de verre (pour les piscines en fibre de verre).
3. La piscine est un endroit pour se rafraîchir et devrait rester ainsi. Ne chauffez pas inutilement votre piscine à plus de 84 degrés Fahrenheit. Plus la piscine sera chaude, plus l'évaporation de celle-ci sera grande et donc plus de perte d'eau.
4. Utilisez une toile solaire pour les soirs. De cette façon, vous diminuez le contact avec l'air et vous diminuez encore la perte de chaleur de la piscine et l'évaporation.
5. Effectuez la fermeture de la piscine le plus tard possible et l'ouverture le plus tôt possible. De cette façon, l'eau restera belle tout l'hiver et au printemps venu, l'eau sera prête à démarrer et transparente. Pas besoin de vidanger l'eau au printemps, l'eau de la piscine pourra rester telle quelle.
6. Faites des analyses d'eau régulièrement et vérifiez le niveau de chlore. En maintenant les paramètres chimiques de l'eau, vous n'aurez pas d'algues de l'été et donc pas de vidange d'eau à faire pour éliminer ces algues.
7. Vérifiez la performance des équipements de piscine au niveau de la filtration. Une tête de filtreur qui fuit peut rejeter l'eau vers le tuyau de vidange en même temps que vers le retour d'eau de piscine. La tête du filtreur doit donc être efficace et précise dans son utilisation.
8. Informez-vous auprès de votre détaillant sur les systèmes écologiques et économiques pour l'assainissement de l'eau.
9. Ne chauffez pas la piscine lors d'absence prolongée. Une piscine moins chaude aura moins d'évaporation.

Références : Environnement Canada – Eau – L'utilisation judicieuse de l'eau

Association des commerçants de piscines du Québec : <http://www.acpq.com/>



ÂGE D'OR

Métiers à tisser

Les personnes qui désirent utiliser les métiers à tisser doivent donner leur nom à Mariette au 418-328-8728 ou Lorraine au 418-328-3430. Actuellement, les métiers montés sont pour les linges à vaisselle, les nappes, les catalognes et les sacs. Après les sacs, le métier sera monté pour des napperons.

André Sanscartier, président



MAISON DES JEUNES

Pour une 9^e année consécutive, la Maison des jeunes située au 1375-2, rue Principale ouvrira ses portes à l'automne, soit le 26 septembre, selon l'horaire suivant :

Jeudi	18 h 30	à	21 h 30
Vendredi	18 h 30	à	22 h 30
Samedi	18 h 30	à	22 h 30

CHEVALIERS DE COLOMB

Conseil 2903

À nouveau cette année, il y aura un Pool de hockey à l'automne. Les inscriptions se feront en septembre. Pour information, contacter Jean-Pierre Veillette au 418-328-4582.

POLITIQUE FAMILIALE

Septembre verra naître le 2^e plan d'action de sa politique familiale, en plus d'y voir bonifier un volet MADA (Municipalité Amie des aînés). N'hésitez pas à le consulter. Il est le résultat du sondage que vous avez rempli l'automne dernier. Nous travaillerons à mettre en œuvre les actions qui y sont proposées pour améliorer les différents volets de la municipalité.



FLASHBiblios

Le prochain échange avec le réseau de Trois-Rivières aura lieu le 27 août prochain.

Quelques changements

Nouvel horaire à compter du 3 septembre 2013 :

Lundi de 19 h à 20 h
Mardi de **14 h 30 à 16 h**
Mercredi de 19 h à 20 h

Depuis le 1^{er} août, les amendes sont passées de 0,03 \$ à 0,05 \$ par jour par livre.

Exemple : 3 livres x 0,05 \$ = 0,15 \$
0,15 \$ x 5 jours de retard = 0,75 \$



L'artiste-peintre vedette pour la période estivale est madame Nicole Guillemette. Vous pouvez venir admirer ses œuvres aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Marie-Andrée Tessier, responsable

ASSOCIATION DES LOISIRS

Tournoi de balle familial

La 32^e édition du tournoi de balle familiale se tiendra les 30, 31 août et 1^{er} septembre prochains. Si vous désirez inscrire votre famille, faites-le avant le 14 août auprès de Lise Déry au 418-328-3151 ou Christine Trudel au 418-328-3538. Les places sont limitées. Si vous êtes orphelins et que vous désirez jouer, donnez votre nom. Nous formerons l'équipe d'orphelins.

Dans un même souffle, si vous désirez donner quelques heures de bénévolat au cours de cette fin de semaine, votre aide serait très appréciée. Donnez votre nom aux mêmes numéros.

C'est aussi le retour des billets 60/40 dont le tirage aura lieu le 1^{er} septembre en soirée. Procurez-vous-les au coût de 5 \$.

Camp de jour

Plus d'une vingtaine de jeunes de 5 à 12 ans ont connu un été des plus divertissants grâce à l'animation dynamique de Maude Bureau et Samuel Comeau. Merci à vous deux au nom des jeunes et de leurs parents.

Durant les grandes chaleurs de la canicule, les locataires amateurs de cartes et leurs amis ont profité de la fraîcheur du salon Desjardins climatisé pour s'adonner à leur passe-temps favori. Une ambiance amicale règne autour des tables de « 500 » et l'ambition n'a pas d'âge parmi ce groupe de joyeux partenaires. Il y en a aussi qui ont eu la fièvre printanière des nouvelles voitures.

La fréquentation des balançoires et des galeries ombragées nous a permis de voir les colibris et les chardonnerets autour des abreuvoirs et mangeoires, tout en prenant le bon air pour recharger nos batteries d'oxygène par des promenades sur le stationnement et le chemin d'accès au Manoir. Un bon éclairage assure aussi notre sécurité en soirée et la nuit, tout autour de l'édifice où les fleurs exhalent leur parfum avant de s'endormir.

Dans cette saison favorable aux voyages, nos *caravaniers*, Raymonde et Jean-Paul avec leur douce moitié, ont sillonné les routes américaines, alors que les autres membres bénévoles du conseil d'administration, Guylaine, Joseph et moi avons tenu le fort avec le concierge Claude. Heureusement, il n'y a pas eu de problème majeur à résoudre et pour les urgences de santé, notre cuisinière France est bien qualifiée et efficace pour collaborer avec les premiers répondants et les ambulanciers. Son intervention rassure ceux et celles qui bénéficient de son dévouement.

Quant aux malaises légers auxquels nous sommes tous exposés un jour ou l'autre, nous savons que l'entraide est spontanée, car nous sommes vraiment comme une grande famille, et les services médicaux sont assurés aussi par le Dr Martel, les infirmières et préposés du CLSC, tandis que les aides du Soutien à domicile s'occupent des tâches ménagères de leurs abonnés.

À l'anniversaire de naissance des locataires, il nous est agréable de partager dans la joie les superbes gâteaux de fête cuisinés « avec amour » par notre *petite mère* souriante.

Nous adressons encore nos félicitations à M. et Mme Gabriel et Denise Frigon, qui ont célébré leur 60^e anniversaire de mariage le 22 juin lors d'un souper avec leur famille au salon du Manoir. Comme la plupart d'entre nous, le repos les a rajeunis depuis leur arrivée ici.

D'autres gens, intéressés à venir habiter au Manoir, s'informent sur les conditions de location des logements à l'année et certains prévoient louer l'appartement de courts séjours dans quelque temps. Pour renseignement et réservation : Raymonde (418-328-3320) ou Guylaine (418-328-3353). Bonne fin d'été à tous et... aux prochains « échos »!

Janine



POPOTE ROULANTE

Nous souhaitons sensibiliser la communauté aux divers avantages des services alimentaires bénévoles dans le maintien de la qualité de vie ainsi que pour rappeler l'importance de la place qu'occupent les popotes roulantes au sein de la société.

La popote roulante, c'est d'abord des repas chauds et nutritifs préparés par des cuisinières bénévoles et livrés à domicile un midi par semaine, le mercredi, comprenant soupe, plat principal et dessert. Le tout est à prix modique.

Sachez profiter des bienfaits de ce service au moment où vous vivez encore à votre domicile et que vous êtes encore capable de cuisiner. N'hésitez pas à bénéficier des avantages que vous offre la popote roulante, soit « un petit répit » de un dîner par semaine. En tant qu'aîné, vous méritez de vous offrir ce « cadeau » hebdomadairement. D'autres personnes peuvent être éligibles à ce service dépendamment de leur situation (convalescence, contraintes sévères d'autonomie...), alors, pour vérifier toute autre information ou pour vous inscrire, communiquez avec nous au 418-328-8600 et nous transmettrons votre demande à la personne responsable de votre municipalité.

Outre la livraison de ce repas, c'est aussi une courte visite amicale qui maintient un lien entre le bénéficiaire et la communauté environnante. Il y a un minimum de surveillance qui permet de détecter des changements importants dans la condition des personnes visitées par le baladeur bénévole de la popote. C'est un complément à l'aide fournie par la famille et tous les services de maintien à domicile.

Le bénévole est l'élément le plus essentiel pour assurer le bien-être des aînés et la survie des popotes roulantes. Le Centre d'action bénévole de la Moraine a besoin de gens enthousiastes et généreux pour accomplir des tâches bénévoles reliées à ce service dans la municipalité de Saint-Stanislas.

C'est à vous de décider de votre implication, de façon ponctuelle ou pour dépanner à l'occasion; quel que soit votre choix, votre présence fait toujours la différence. Nous attendons votre appel au 418-328-8600 et c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons dans notre grande famille de bénévoles.



Corvée automnale : Le Parc de la rivière Batiscan invite ses membres et les citoyens des municipalités de la MRC des Chenaux à une corvée automnale, ce samedi 28 septembre, à 9 h, au secteur Murphy (entrée de Saint-Stanislas). Les personnes intéressées sont priées de donner leur nom en téléphonant au Parc avant le 23 septembre au numéro 418-328-3599. Des informations supplémentaires leur seront données. Pour cette corvée automnale, il serait bon d'avoir des gants, d'être bien chaussé et bien habillé car il y aura du travail de nettoyage en forêt. Une collation et le dîner seront fournis. En cas de pluie, le tout sera remis au samedi suivant, soit le 5 octobre 2013.

Camping « deux pour un » : Septembre et octobre sont propices au camping d'automne dans un site enchanteur aux mille et une couleurs. À compter du mardi 3 septembre, profitez d'une offre «2 pour 1» sur semaine. Ainsi, au secteur Barrage (entrée de St-Narcisse) du dimanche soir au jeudi soir, payez une nuit de camping à prix régulier et obtenez une 2^e nuit gratuitement. Ou encore, payez un site à prix régulier et obtenez un deuxième emplacement gratuitement. Faites découvrir la MRC des Chenaux et le Parc de la rivière Batiscan à vos amis cet automne !

Via Batiscan en saison automnale : Le parcours d'aventure en hauteur Via Batiscan au Parc de la rivière Batiscan est accessible jusqu'au lundi 14 octobre prochain. En septembre et octobre, les mercredis, jeudis et vendredis, profitez des tarifs réduits. Découvrez la rivière Batiscan sous un angle différent. Vivez une expérience inoubliable dans notre via ferrata, dans nos tyroliennes et nos parcours dans les arbres. Il est nécessaire de réserver votre départ en contactant Via Batiscan au 418-328-3599. À noter qu'en septembre et octobre, le parcours n'est pas accessible les lundis et mardis (sauf les lundis fériés). De plus, les citoyens de la MRC des Chenaux n'ont pas à payer leur entrée au Parc (pour les municipalités participantes à l'entente Parc/MRC)

Expérimentez le géocaching : Voilà une façon divertissante de vous balader en forêt. Le géocaching est une activité de loisir que l'on peut pratiquer dans plusieurs sentiers du Parc de la rivière Batiscan. Des points de repère sont situés à une cinquantaine d'endroits en bordure des sentiers. Trouvez-les à

l'aide de votre GPS ou d'un GPS loué au Parc de la rivière Batiscan. Les préposés du pavillon Via «Atmosphère» au secteur Barrage (entrée de St-Narcisse) vous fourniront les explications nécessaires. Activité possible tous les jours de la semaine jusqu'à la fermeture du parc (le 14 octobre prochain).

Renouvellement de votre carte « citoyens des chenaux » : Il est toujours possible de renouveler votre carte « Citoyens des Chenaux » pour profiter du programme d'admission gratuite dans le Parc de la rivière Batiscan. N'oubliez pas d'avoir avec vous une pièce d'identité démontrant votre lieu de résidence. La carte des années précédentes est nécessaire. Nous y apposerons un petit autocollant «2013». Cartes perdues ? Remplacement possible au coût de 5\$.

Informations : 418-328-3599

LA FÊTE NATIONALE



Le CA de la SSJB de Saint-Stanislas tient à remercier toutes les personnes qui ont participé à la réussite de notre Fête nationale 2013. Merci à madame Noëlla Champagne, députée, à monsieur Alain Guillmette, maire et à monsieur Steeve Bernier, coordonnateur de la Fête nationale, pour leur présence.

Le CA de la SSJB de Saint Stanislas



BRAVO... UNE FOIS DE PLUS !

Héma-Québec tient à remercier les bénévoles pour leurs efforts déployés lors de la collecte de sang tenue le 10 juillet dernier. Leur enthousiasme et leur ardeur aura amené 72 personnes à faire don de leur sang.

MERCI également aux donateurs, de la part des receveurs, pour qui vous faites toute la différence!

UN BEAU PAPILLON DE NUIT

Au cours de l'été, les employés municipaux ont découvert ce magnifique papillon près du garage municipal.



Il s'agit du **papillon lune** qui est l'un de nos plus beaux papillons de nuit. Ce magnifique insecte, aux antennes plumeuses, se distingue par son coloris vert émeraude et par le prolongement de ses ailes postérieures. L'espèce est présente au Canada, aux États-Unis et dans le Nord du Mexique. Au Québec, il est commun dans le Sud-Ouest de la province. On le trouve, occasionnellement, dans la grande région de Québec et du bas-fleuve.

ANDRÉ PRONOVOST – ELVIS ET DOLORES

Plusieurs publications rendent hommage à monsieur André Pronovost pour son sixième roman dont le titre est « Elvis et Dolores ». *L'Actualité* de juillet, le *Journal de Montréal* du 9 juin ainsi que *L'Hebdo* du 24 juillet ne sont que quelques parutions de critiques littéraires accordant pour ce roman la cote A.

L'histoire est basée à partir de faits réels qui se sont déroulés en 2010 dans une petite ville du Maine. Le roman raconte qu'en 1963, Dolores Hart, une jeune actrice, et Elvis Presley ont tourné quelques films ensemble. Mais qu'est devenue Dolores Hart? À suivre dans le roman écrit par André Pronovost, un gars de chez nous.

Félicitations à monsieur Pronovost pour cet excellent livre publié chez les Éditions XYZ, disponible dans les librairies.

LE CERCLE DES FERMÈRES LES GENEVOISES

Invitation aux femmes de la MRC Des Chenaux. Première rencontre 2013-2014, le mardi 10 septembre 2013 à 19 h 30 à la Salle Léon-Simon, 2 rue du Centre (à côté de l'église) à Sainte-Geneviève-de-Batiscan. Possibilité de devenir membre au coût de 25 \$ pour l'année 2013-2014.

Jocelyne Lacasse, resp. du dossier Communications
Le Cercle des Fermières Les Genevoises

CALENDRIER DES ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

27 août Dîner	 Épluchette de blé d'inde – Fadoq	Invitation aux membres et amis à la Sucrerie Boisvert. Réservez auprès de Clémence au 418-328-3520 ou Ginette au 418-328-4582. Danse à partir de 11 h.
9 sept. 19 h 30	 Séance du conseil municipal	À la salle municipale
11 sept.	 Reprise des réunions mensuelles Chevaliers de Colomb	Le 2 ^e mercredi de chaque mois.
À compter de sept.	 Rencontre hebdomadaire - Fadoq	Chaque mardi à 13 h 30.
À compter du 17 sept.	 Vie active	Chaque mardi 9 h 30 a.m. au local de la Fadoq.
21 sept. 20 h	 Soirée dansante - Fadoq	Salle municipale de Saint-Stanislas. Animée par Marcel et Diane Charest.
1 ^{er} oct. 19 h 30	 Séance du conseil municipal	À la salle municipale
	 Pétanque (pour tous)	Parties amicales les mardis et jeudis à 18 h 30
	 Marche (pour tous)	Chaque jeudi, départ à 9 h 30.



Matières acceptées dans le bac à récupération

Contenants, emballages, imprimés, journaux



ÉCOCENTRES

Les écocentres sont des lieux dédiés à la valorisation des matières. Vous

devrez trier vos matières et les déposer dans les conteneurs identifiés par catégories. Une preuve de résidence vous sera demandée. Des frais de 10 \$ par chargement peuvent être appliqués pour certaines catégories de matières. Pour plus de renseignements : rgmrm.com



ÉCOCENTRE mobile

L'écocentre mobile accepte les mêmes matières qu'un écocentre. L'écocentre mobile sera présent, entre 10 h et 16 h, aux dates et endroits suivants :

25 mai

Saint-Angèle-de-Prémont

1^{er} juin

Saint-Prospér

21 septembre

Saint-Élie-de-Caxton

28 septembre

Saint-Luc-de-Vincennes

Catégories acceptées

Bois



Métal

Électroménagers, outils, ferraille



Bardeaux d'asphalte

et papier goudronné



Résidus domestiques dangereux

Été

Tous les RDD

Hiver
Peinture, huile et accumulateurs (batteries) de véhicules seulement



Pneus

de route jantés ou non jantés

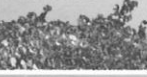


Autres matières

10 \$ / chargement

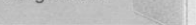
Vitre, gypse, laine minérale, tapis, prélat, meubles rembourrés

Branches



Appareils contenant des gaz réfrigérants

Réfrigérateurs, climatiseurs, congélateurs



Agrégats

Brique, béton, asphalte



Résidus verts



Emplacements et horaires

Trois-Rivières

2455, rue Charbonneau

Horaire d'hiver

1^{er} décembre au 31 mars

Mardi au samedi

9 h 30 à 16 h 30

Horaire d'été

1^{er} avril au 30 novembre

Mardi au samedi

8 h 30 à 17 h 30

Shawinigan

2132, avenue de la Transmission

Champlain

295, route Sainte-Marie

Horaire d'hiver

1^{er} décembre au 31 mars

Jeudi au samedi

9 h 30 à 16 h 30

Louiseville

760, avenue Deveau

Saint-Étienne-des-Grès
440, boul. de la Gabelle
entrée no. 4

Horaire d'été

1^{er} avril au 30 novembre

Mardi au samedi

9 h 30 à 16 h 30

Collecte des gros déchets

Les gros déchets (meubles et autres) seront ramassés durant les semaines suivantes:

Du 29 avril au 23 mai

Du 1^{er} au 4 juillet

Du 23 septembre au 17 octobre

Pour les cas spéciaux, en d'autres temps, contactez votre municipalité.

Collecte des feuilles mortes

Les feuilles mortes devront être déposées dans des sacs et elles seront ramassées les semaines suivantes:

Municipalités 28 au 31 octobre

Semaine bleu 11 au 14 novembre

Municipalités 21 au 24 octobre

Semaine verte 4 au 7 novembre

Déchets exclus de la collecte

Les réfrigérateurs, les matériaux de construction et les déchets domestiques dangereux ne sont pas ramassés par le service de collecte des déchets. Ceux-ci doivent être apportés à l'Éco-Centre au site de Champlain.

Secteurs inclus dans le territoire d'une autre municipalité

Collecte même journée que

Batiscan	Rang Nord, Rang Cinq-Mars, Route du Village Champlain	Ste-Geneviève-de-Batiscan
Batiscan	Route 138 à l'est de la rivière Batiscan	Ste-Anne-de-la-Pérade
Champlain	Rang de Picardie, Avenue des 14 Soleils	Batiscan
Ste-Anne-de-la-Pérade	Secteur nord de l'autoroute 40 (Route 159, Rang Petit Ste-Marie et Rapide Nord)	St-Prospér-de-Champlain
Ste-Geneviève-de-Batiscan	Partie du Rang de la Rivière-à-la-Lime au nord de la Route Thibeault	St-Narcisse
Ste-Geneviève-de-Batiscan	Partie du Rang Sud au sud de l'autoroute 40	Batiscan
St-Maurice	Secteur du Lac Thibeault	St-Narcisse
St-Narcisse	Rang St-Félix, Rang Ste-Marguerite	St-Maurice
St-Narcisse	Partie de la Route 352 à l'est du Rang des Chutes Nord	St-Stanislas
St-Prospér-de-Champlain	Partie du Rang St-Augustin à l'ouest de l'intersection de la route 159	Ste-Geneviève-de-Batiscan

Les bacs roulants doivent faire face à la rue (ouverture vers la rue) et placés de façon à être facilement accessibles par les préposés et les équipements de la MRC (minimum de 1 mètre de tout obstacle).

Les déchets doivent être déposés à l'intérieur des bacs roulants. Le couvercle doit être fermé. Sauf lors la collecte des gros déchets, les déchets placés à l'extérieur des bacs roulants ne seront pas ramassés.

Les collectes 25 et 26 décembre 2013 et du 1^{er} et 2 janvier 2014 sont devancées chacune de 2 jours.

Merci de votre collaboration : Le service d'hygiène du milieu de la MRC des Chenaux

Calendrier récupération 2013



La collecte des matières recyclables se fait une fois aux deux semaines et toujours le même jour dans votre quartier. Pour connaître le jour de la collecte dans votre municipalité : rgmrm.com



Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

JANVIER

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

FÉVRIER

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

MARS

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AVRIL

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MAI

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

JUILLET

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AOÛT

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Saint-Stanislas = Semaines en bleu

Autres informations au verso

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS DOMESTIQUES 2013



Jour de collecte	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
Semaine verte	St-Prosper-de-Champlain	St-Maurice	Ste-Geneviève-de-Batiscan	St-Narcisse
Semaine bleue	Ste-Anne-de-la-Pérade	Batiscan	Champlain / St-Luc-de-Vincennes	St-Stanislas

Feuilles mortes	
Gros déchets	

JANVIER

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		Reportées	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

FÉVRIER

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

MARS

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

AVRIL

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MAI

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	29 et 30 av.	1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1 juin

JUIN

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

JUILLET

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AOÛT

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	1 et 2 jan.			

Collectes spéciales (gros morceaux et feuilles mortes) et autres informations au verso